

Pour soutenir l'action des personnels de l'EAP, pour une véritable ambition éducative au service des élèves, signez la ...

Tribune du Comité Permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public

L'assèchement de l'Enseignement Agricole Public doit cesser sans délai !

L'enseignement agricole, mal connu du grand public, probablement parce qu'il se trouve structurellement isolé de l'éducation nationale, est pourtant une composante importante du système éducatif français. Pour ceux qui se penchent sur ses spécificités, nombreuses sont les qualités qui lui sont pourtant reconnues.

La présence dans les établissements d'enseignement agricole de formations relevant à la fois de la voie générale (seconde générale, baccalauréat scientifique, classes de 4^o ou 3^o), et des voies technologique et professionnelle permet ainsi de faire tendre vers un même objectif éducatif plusieurs attentes sociales. De même, sa capacité à mettre en œuvre dans les mêmes établissements publics plusieurs modalités de formation (scolaire, par apprentissage ou pour adultes) constitue une réponse pertinente aux besoins de la société.

De plus, les établissements d'enseignement agricole, en particulier publics, ont été parmi les premiers à interpeller la société sur la nécessité de mettre en œuvre de nouvelles pratiques agricoles et d'autres modes d'organisation sociale, afin de faire vivre, au-delà des mots, la notion de développement durable.

Toutes les études et tous les rapports portant sur l'enseignement agricole, depuis ses 163 ans d'existence, lui reconnaissent comme éléments positifs, ses taux d'insertion professionnelle importants (plus de 90% en moyenne), mais aussi son rôle d'enseignement alternatif par rapport à l'éducation nationale, qui permet de répondre aux attentes de certains élèves, qui sans cela en viendraient à être exclus du système scolaire, et qui trouvent ainsi leur voie dans des établissements à taille humaine et proposant nombre d'activités pratiques (présence sur le site d'exploitations agricoles, d'ateliers technologiques,...), culturelles et sociales (avec notamment l'éducation socio-culturelle, spécificité de l'enseignement agricole, et une association sportive scolaire très souvent dynamique).

Le maintien de l'activité des territoires ruraux, dont l'animation et le développement sont inscrits dans ses missions, doit également beaucoup à l'enseignement agricole.

Pourtant depuis plusieurs années, l'enseignement agricole public est victime d'un traitement paradoxal et inique. Si sa qualité et sa capacité d'innovation pédagogique et d'insertion scolaire comme professionnelle font l'unanimité, les budgets successifs portés par la majorité présidentielle conduisent progressivement à son assèchement pur et simple. Ainsi 200 classes ont été fermées en 5 ans.

Stratégie d'assèchement méthodique qui va se poursuivre en 2011 puisqu'un nouveau cycle de suppressions d'emplois s'engage - au moins une centaine de postes dans le seul enseignement public - et ce alors même que le point de rupture est déjà atteint comme le reconnaissent aujourd'hui tous les rapporteurs budgétaires des bancs du Sénat comme de l'Assemblée nationale. Comment les

